



# Canada Malting Co. Limited

3316 Bonnybrook Rd, SE Calgary, AB T2G 4M9

Phone: 403-571-7000 Fax: 403-571-7070

[www.canadamalting.com](http://www.canadamalting.com)

## Safety Data Sheet

### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

**Nom de la substance :** Poussière de malt d'orge/de

#### Utilisation prévue du produit

**Utilisation de la substance/du mélange :** Ceci est un sous-produit de la manutention, du stockage et de l'expédition du malt d'orge et de blé

#### Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie responsable

##### **Entreprise**

GrainCorp Malt

700 Washington Street

Suite 508

Vancouver, WA 98660

360 991 0888 [www.graincorp malt.com](http://www.graincorp malt.com)

<b>Fabricant(s)</b> Great Western Malting Company 1705 NW Harborside Drive Vancouver, WA, États-Unis 98660	Canada Malting Company 3316 Bonnybrook Road SE Calgary, AB, Canada T2G4M9	Bairds Malt Ltd. Station Maltings Witham, Essex, Royaume-Uni, CM8 2DU
Barrett Burston Malting 15 Gough Street Richmond Victoria, Australie, 3121		
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b> <b>Numéro d'urgence</b>	360-693-3661	

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

**Classification SGH-É.-U.**

Poussière comb.

#### Éléments de l'étiquette

**Étiquetage SGH-É.-U.**

**Mention d'avertissement (SGH-É.-U.) :** Avertissement

**Mentions de danger (SGH-É.-U.) :** Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air

**Autres dangers** L'inhalation pourrait aggraver les conditions préexistantes y compris notamment : les troubles cutanés, oculaires et respiratoires.

**Toxicité aiguë inconnue (SGH É.-U.)** Non disponible

Product

Error! Reference source not found.

Issue Date

September 1, 2015

Revision

01



# Canada Malting Co. Limited

3316 Bonnybrook Rd, SE Calgary, AB T2G 4M9

Phone: 403-571-7000 Fax: 403-571-7070

[www.canadamalting.com](http://www.canadamalting.com)

## SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

### Substance

Désignation : Poussière de malt d'orge/de blé

Désignation	Identificateur	% (p/p)	Classification SGH-É.-U.
Malt d'orge	RR-04853-3	100	Poussière comb.
Poussière de malt d'orge/de blé	RR-00014-6	100	Poussière comb.
Orge	RR-37050-3	100	Poussière comb.

## SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

**Général** : Ne jamais donner quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).

**Inhalation** : Lorsque les symptômes se manifestent : sortir à l'air libre et ventiler la zone soupçonnée.

**Contact cutané** : Rincer à grande eau.

**Contact oculaire** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Ingestion** : Se rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Général** : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

**Inhalation** : L'inhalation prolongée de poussière peut irriter les voies respiratoires.

**Contact cutané** : La poussière peut provoquer une irritation dans les plis de la peau ou par contact en cas de vêtements serrés.

**Contact oculaire** : La poussière provenant de ce produit peut causer une irritation oculaire mécanique mineure.

**Ingestion** : Aucun dans le cadre d'une utilisation normale.

**Symptômes chroniques** : Peut provoquer une maladie pulmonaire obstructive, une bronchite chronique, de l'asthme ou un syndrome toxique dû aux poussières organiques après de longues expositions. Peut provoquer une sensibilisation respiratoire et d'autres problèmes respiratoires chez certaines personnes.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).

## SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

**Moyens d'extinction inappropriés** : Ne pas utiliser de gros jet d'eau. L'utilisation d'un gros jet d'eau peut propager l'incendie.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risque d'incendie** : Poussière combustible. Risque d'explosion de poussière dans l'air. Entretient la combustion à des températures élevées. En condition d'incendie, ce matériau peut produire : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

**Risque d'explosion** : Éviter les nuages de poussière en combinaison avec l'électricité statique. Les nuages de poussière peuvent être explosifs.

**Réactivité** : Stable à température ambiante et dans des conditions normales d'utilisation.

Product

Issue Date

Revision

Error! Reference source not found.

September 1, 2015

01



# Canada Malting Co. Limited

3316 Bonnybrook Rd, SE Calgary, AB T2G 4M9

Phone: 403-571-7000 Fax: 403-571-7070

[www.canadamalting.com](http://www.canadamalting.com)

## **Conseils aux pompiers**

**Mesures de prévention de l'incendie** : Non disponibles

**Instructions de lutte contre l'incendie** : Faire preuve de prudence lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

**Protection au cours de la lutte contre l'incendie** : Ne pas entrer dans une zone d'incendie sans l'équipement de protection approprié, y compris un appareil de protection respiratoire.

## **SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Mesures générales** : Éviter de générer de la poussière. Manipuler conformément aux bonnes normes d'hygiène et de sécurité industrielles. De bonnes méthodes de nettoyage sont nécessaires durant le stockage, le transfert, la manipulation et l'utilisation de ce matériau afin d'éviter une accumulation excessive de poussière.

#### **Pour le personnel non-secouriste**

**Équipement de protection** : Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

**Procédures d'urgence** : Évacuer le personnel qui n'est pas indispensable.

#### **Pour le personnel d'urgence**

**Équipement de protection** : S'assurer que l'équipe de nettoyage porte l'équipement de protection approprié.

**Procédures d'urgence** : Ventiler la zone.

#### **Précautions relatives à l'environnement**

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux publiques.

## **SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de nettoyage** : Recueillir le produit répandu. Éviter la formation de poussière lors du nettoyage des déversements. L'aspirateur doit être équipé d'un filtre HEPA afin d'éviter la libération de particules pendant le nettoyage. Utiliser une bonne méthode de nettoyage : un déversement peut rendre glissante une surface lisse, qu'elle soit sèche ou humide.

#### **Référence à d'autres sections**

Voir l'en-tête 8, Contrôles de l'exposition et protection individuelle.

#### **Précautions pour une manipulation sûre**

**Précautions pour une manipulation sûre** : Prendre les mesures de précaution nécessaires pour lutter contre les décharges statiques.

**Mesures d'hygiène** : Manipuler conformément aux bonnes normes d'hygiène et de sécurité industrielles. Se laver les mains et toute autre surface de peau exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire, de fumer et avant de quitter le travail.

#### **Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de stockage** : Conserver uniquement dans le récipient original dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart : de la lumière directe du soleil, des sources de chaleur, des sources d'inflammation. Veiller à ce que le récipient soit fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. À conserver à l'abri de l'humidité.

**Matières incompatibles** : Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

**Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)** Ceci est un sous-produit de la manutention, du stockage et de l'expédition du malt d'orge et de blé.

## **SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Product

Error! Reference source not found.

Issue Date

September 1, 2015

Revision

01



# Canada Malting Co. Limited

3316 Bonnybrook Rd, SE Calgary, AB T2G 4M9

Phone: 403-571-7000 Fax: 403-571-7070

[www.canadamalting.com](http://www.canadamalting.com)

## Paramètres de contrôle

Poussière de malt d'orge/de blé (RR-00014-6)		
ACGIH États-Unis	ACGIH TWA	4 mg/m <sup>3</sup>
OSHA États-Unis	OSHA PEL (TWA)	10 mg/m <sup>3</sup>
OSHA États-Unis	PEL (TWA)	10 mg/m <sup>3</sup>
COHSR Canada	PEL (TWA)	10 mg/m <sup>3</sup>

## Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés:** Prévoir une ventilation suffisante afin de minimiser les concentrations de poussière. Assurer le respect de la réglementation nationale/locale. Des procédures de mise à la terre appropriées doivent être suivies pour éviter l'électricité statique.

**Équipement de protection individuelle:** Formation de poussière: masque protecteur contre la poussière. Gants. Lunettes de protection.



## Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés :** Prévoir une ventilation suffisante afin de minimiser les concentrations de poussière. Assurer le respect de la réglementation nationale/locale. Des procédures de mise à la terre appropriées doivent être suivies pour éviter l'électricité statique.

**Équipement de protection individuelle :** Formation de poussière : masque protecteur contre la poussière. Gants. Lunettes de protection.

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Poussière, brune à noire
Odeur	Légère odeur de haricot
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Taux d'évaporation relative (acétate de butyle = 1	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible
Température d'inflammation spontanée	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	Non disponible
Densité relative	Non disponible
Poids/Densité spécifique	Non disponible

Product

Error! Reference source not found.

Issue Date

September 1, 2015

Revision

01



# Canada Malting Co. Limited

3316 Bonnybrook Rd, SE Calgary, AB T2G 4M9

Phone: 403-571-7000 Fax: 403-571-7070

[www.canadamalting.com](http://www.canadamalting.com)

<b>Solubilité</b>	Non disponible
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (LogP)</b>	Non disponible
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (LogD - pKa)</b>	Non disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>	Non disponible
<b>Viscosité, dynamique</b>	Non disponible
<b>Données sur l'explosibilité - sensibilité à un impact mécanique</b>	Non disponible
<b>Données sur l'explosibilité - sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Non disponible

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** Stable à température ambiante et dans des conditions normales d'utilisation.

**Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses** La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter** Lumière solaire directe. Températures extrêmement élevées ou basses. À conserver à l'abri de l'humidité. Adopter de bonnes pratiques de nettoyage lors du stockage, du transfert, de la manipulation et de l'utilisation afin d'éviter une accumulation excessive de poussière.

**Matières incompatibles** Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>)

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les effets toxicologiques - Produit

**Toxicité aiguë** : Non classée

**Données LD50 et LC50** Non disponibles

**Corrosion/irritation cutanée** : Non classée **pH** : 6 à 8 (0,5 % Soln)

**Atteinte/irritation oculaire grave** : Non classée **pH** : 6 à 8 (0,5 % Soln)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Non classée

**Mutagénicité sur les cellules germinales** : Non classée

**Tératogénicité** : Non disponible

**Cancérogénicité** : Non classée

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** : Non classée

**Toxicité pour la reproduction** : Non classée

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** : Non classée

**Risque d'aspiration** : Non classé

**Symptômes/lésions en cas d'inhalation** : L'inhalation prolongée de poussière peut irriter les voies respiratoires.

**Symptômes/lésions en cas de contact avec la peau** : La poussière peut provoquer une irritation dans les plis de la peau ou par contact en cas de vêtements serrés.

**Symptômes/lésions en cas de contact oculaire** : La poussière provenant de ce produit peut causer une irritation oculaire mineure.

**Symptômes/lésions en cas d'ingestion** : Aucun dans le cadre d'une utilisation normale.

Product

Error! Reference source not found.

Issue Date

September 1, 2015

Revision

01



# Canada Malting Co. Limited

3316 Bonnybrook Rd, SE Calgary, AB T2G 4M9

Phone: 403-571-7000 Fax: 403-571-7070

[www.canadamalting.com](http://www.canadamalting.com)

## Informations sur les effets toxicologiques - Ingrédient(s)

Données LD50 et LC50 - Non disponibles

### SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Toxicité** Non disponible

#### **Persistance et dégradabilité**

Poussière de malt d'orge/de blé	
Persistance et dégradabilité	Non spécifiée

#### **Potentiel de bioaccumulation**

Poussière de malt d'orge/de blé	
Potentiel de bioaccumulation	Non spécifiée

**Mobilité dans le sol** Non disponible

#### **Autres effets indésirables**

**Autres informations** : Éviter le rejet dans l'environnement.

### SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Recommandations sur l'élimination des déchets** : Éliminer les matières/déchets conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, provinciale, territoriale et internationale.

### SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux dispositions de l'OACI, de l'IATA, du DOT et du TMD

**Numéro ONU** Non réglementé pour le transport

**Désignation officielle de transport de l'ONU** Non réglementé pour le transport **Autres informations** Non réglementé pour le transport

**Transport terrestre** Non réglementé pour le transport

**Transport maritime** Non réglementé pour le transport

**Transport aérien** Non réglementé pour le transport

### SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### **Réglementation fédérale des États-Unis**

Ce produit ou ses composants ne figurent sur aucune liste réglementaire fédérale américaine.

#### **Réglementation étatique américaine**

Poussière céréalière (avoine, blé, orge) (RR-00014-6)
-------------------------------------------------------



# Canada Malting Co. Limited

3316 Bonnybrook Rd, SE Calgary, AB T2G 4M9

Phone: 403-571-7000 Fax: 403-571-7070

[www.canadamalting.com](http://www.canadamalting.com)

<b>Réglementation étatique ou locale</b>	États-Unis – Californie – Limites d'exposition en milieu de travail – PEL États-Unis – Connecticut – Limites d'exposition en milieu de travail – TWA États-Unis – Massachusetts – Liste Droit de savoir États-Unis – Michigan – Limites d'exposition en milieu de travail – TWA États-Unis – Minnesota – Liste des substances dangereuses États-Unis – Minnesota – Limites d'exposition admissibles – TWA États-Unis – New Hampshire – Polluants atmosphériques toxiques réglementés – Niveaux d'air ambiant (NAA) – 24 heures États-Unis – New Hampshire – Polluants atmosphériques toxiques réglementés – Niveaux d'air ambiant (NAA) – annuels États-Unis – Oregon – Limites d'exposition admissibles – TWA États-Unis – Pennsylvanie – Liste Droit de savoir États-Unis – Tennessee – Limites d'exposition en milieu de travail – TWA États-Unis – Texas – Examen des niveaux des effets – Long terme États-Unis – Texas – Examen des niveaux des effets – Court terme États-Unis – Vermont – Limites d'exposition admissibles – TWA États-Unis – Hawaï – Limites d'exposition en milieu de travail – TWA États-Unis – Idaho – Limites d'exposition en milieu de travail – TWA États-Unis – Washington – Limites d'exposition admissibles – STEL États-Unis – Washington – Limites d'exposition admissibles – TWA
------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Règlements Fédéraux du Canada

Ce produit ou ses composants ne figurent pas sur les listes réglementaires canadiennes.

## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Sources des données

: Le présent document a été préparé pour répondre aux exigences de la norme sur l'information sur les risques de l'OSHA des États-Unis, 29 CFR 1910.1200.

### Texte intégral des phrases du SGH :

Poussière comb.	Poussière combustible
-----------------	-----------------------

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seules exigences de santé, de sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spéciale du produit.*  
SDS É.-U. (GHS HazCom)